



# Dossier de candidature Meeting national Saison 2013-2014

Retour des dossiers pour **le 21 juin 2013**

Ce dossier de candidature est l'occasion pour les organisateurs potentiels de connaître l'ensemble des dispositions relatives à la mise en place d'un meeting national. L'affichage du calendrier des meetings sera publié à l'occasion de la rentrée sportive 2013-2014. Il est à noter que ces meetings ne sont plus un support de qualification, ils servent uniquement aux nageurs dans leur processus de préparation sportive.

## I. Fiche de présentation

Nom de la manifestation : .....

Date de la manifestation : .....

Structure organisatrice : .....

Dimension du bassin (25 ou 50m) : .....

Date de la demande : .....

Nom du délégué de la compétition : .....

*Le délégué de la compétition doit remplir une fiche en annexe et retourner ce document à la commission des organisations fédérales. Nom à transmettre pour le 30 septembre 2013..*

### 1. Le demandeur

Monsieur, Madame, (1) : .....

Numéro de licence FFN : .....

Agissant en qualité de (fonction) .....

Pour le compte de (structure locale) .....

Adresse complète : .....

.....  
.....  
Téléphone : ..... Fax : .....

E-mail : .....

## 2. La structure organisatrice

Nom de la structure : .....

Numéro d'affiliation FFN : .....

Nombre de licenciés (2012-2013) : .....

Adresse complète du siège social : .....

.....  
.....  
Téléphone : ..... Fax : .....

E-mail : .....

Site Web : .....

## 3. Le site de l'évènement

Adresse : .....

.....  
.....  
Téléphone : ..... Fax : .....

Le demandeur certifie que :

- Le site de la manifestation est conforme aux lois et règlements en vigueur concernant les établissements sportifs.
- Le(s) bassin(s) utilisé(s) sont conforme(s) à la réglementation de la Fédération Internationale de Natation (FINA), à celle de la Fédération Française de Natation et conforme(s) pour l'établissement d'éventuel(s) record(s).
- L'accès à l'établissement fera l'objet d'un contrôle rigoureux permettant de respecter sa capacité d'accueil.

## 4. Documents à fournir par le demandeur

Le demandeur s'engage à fournir à la Fédération Française de Natation, avec la présente demande, les documents ci-dessous, suivant le niveau du Meeting :

- Organigramme de l'évènement
- Programme sportif de la compétition
- L'affiche du meeting.
- Budget prévisionnel de l'évènement
- Détail des médailles – cadeaux – primes

## 5. Echancier du dépôt des candidatures

- date limite de dépôt des candidatures pour les meetings labellisés: **21 juin 2013**
- examen des candidatures **vendredi 5 juillet** par la COF

## II/ La convention d'organisation

---

### Les dates protégées :

---

Par principe, les populations intéressées par une compétition du programme fédéral ne peuvent pas être concernées, à la même date, par un meeting labellisé.

### Programme et catégories d'âge

---

Toutes catégories, hormis benjamin et plus jeunes. Des meetings peuvent être ciblés sur certaines catégories d'âge.

Programme : libre mais avec les épreuves officiellement inscrites sur la liste définie par la FINA.

### Equipement

---

Bassin homologué avec chronométrage électronique

- Le bassin de 50 m :

*6 couloirs minimum avec un bassin de récupération (2 couloirs de 15 m et 0,80 m de profondeur (conditions minimales) ou la possibilité d'organiser le programme pour permettre la récupération et les échauffements des nageurs.*

- Le bassin de 25 m :

*6 couloirs minimum avec un bassin de récupération ou la possibilité d'organiser le programme pour permettre la récupération et les échauffements des nageurs.*

### Jury et suivi technique

---

Deux juges arbitres et deux starters inscrits sur **les listes FFN** valident sur la période.

Le DTN pourra désigner un représentant pour assurer le suivi de l'événement.

### Gestion de la compétition

---

La compétition sera exclusivement gérée via le logiciel extraNat.

## Récompenses

---

Laissées à l'initiative des organisateurs. Toutefois, il est important de noter que les dotations des podiums associées à une bonne qualité d'organisation encouragent la participation des nageurs.

### III/ Déclaration de l'organisateur

---

Je soussigné(e).....responsable de la manifestation décrite ci-dessus :

- Certifie que l'ensemble des participants seront licenciés dans leur fédération d'appartenance.
  
- Certifie l'exactitude des renseignements concernant la manifestation,
  
- Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Fédération Française de Natation et des dispositions réglementaires relatives à l'organisation des événements sportifs en France, et notamment les textes définissant les critères labellisant les différents meetings,
  
- M'engage respecter les dispositions réglementaires du cahier des charges dans leur intégralité.
  
- Joins un chèque de 250 Euros au titre de participation financière aux prestations fédérales

Fait à : .....

Le : .....

Signature : .....

## V/ Avis du comité régional

---

Le Comité Régional de .....

Représenté par son Président :

Monsieur, Madame, (1).....

(1) Rayez la mention inutile.

**Avis motivé**

**Avis favorable**

**Avis défavorable**

Nom du conseiller technique régional ou, le cas échéant, le nom du délégué technique:.....

Fait à : ..... Le : .....

**Signature du Président du Comité Régional**

.....  
.....

## **VI/ Avis de la Direction Technique nationale**

---

**Avis favorable**

**Avis défavorable**

Fait à : ..... Le : .....

**Signature**

## VII/ Avis de la Fédération Française de Natation

---

La Fédération Française de Natation, représentée par Monsieur Pierre GROSBOS, Président de la Commission des Organisations Fédérales,

• Autorise le meeting

• N'autorise pas le meeting

**Motif du refus :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Fait à : ..... Le : .....

Signature du Président de la COF

.....  
.....

## VIII/ Annexes

---

### 1. Détail des prestations fédérales

- Labellisation de l'organisation.
- Affichage de l'événement sur le site fédéral : envoi du visuel et de l'adresse du site internet de l'événement par l'organisateur.
- Engagements via extraNat avec la possibilité d'avoir accès au liveffn.com.
- Validation des performances et des homologations de records ou meilleures performances françaises (MPF). Si les conditions requises sont réunies.
- Édition d'un spécial "Résultats meetings".

**Il est de la responsabilité de chaque organisateur de créer un site internet et d'envoyer les informations concernant l'événement à la FFN : [meeting.labellise@ffnatation.fr](mailto:meeting.labellise@ffnatation.fr)**